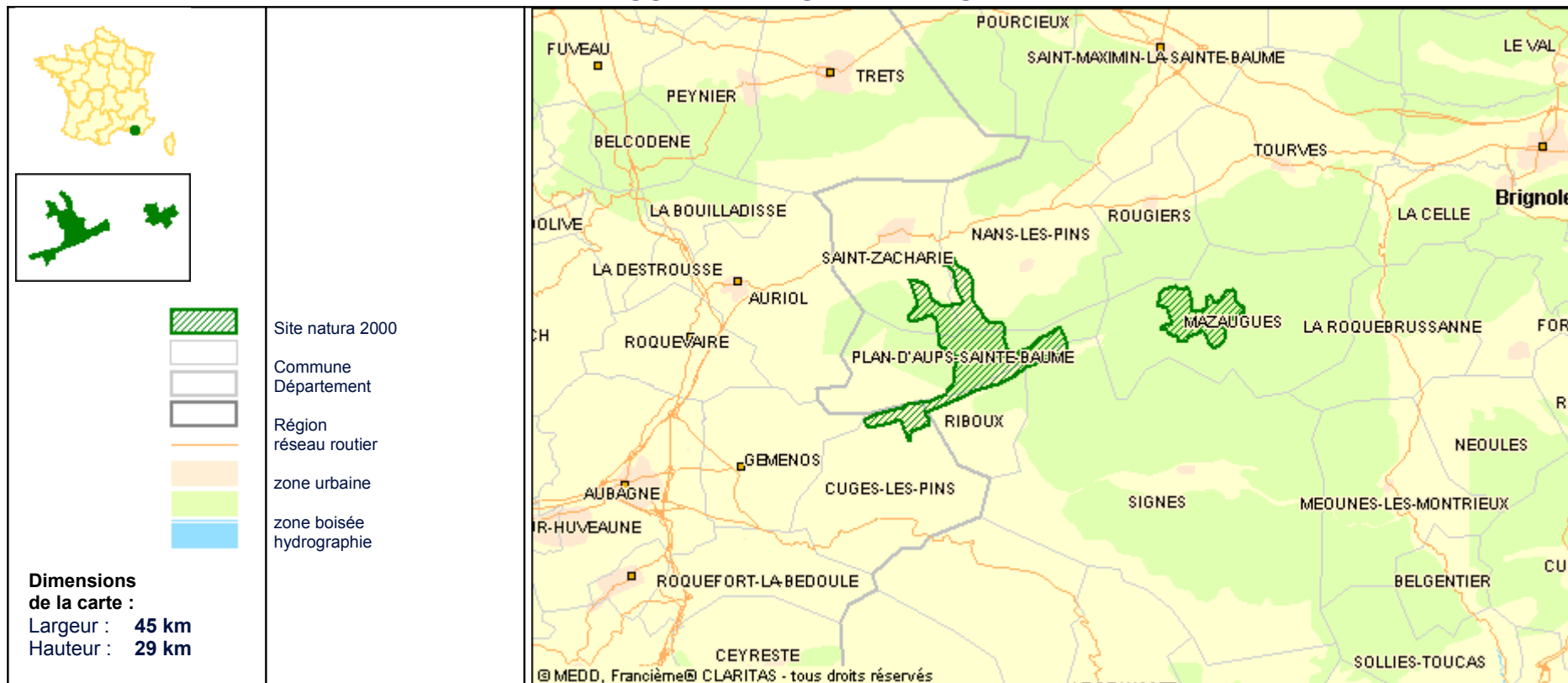


## MASSIF DE LA SAINTE BAUME



10 km

Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation. Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

### IDENTIFICATION

- **Appellation :** MASSIF DE LA SAINTE BAUME
- **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- **Code :** FR9301606

### LOCALISATION

- ★ **Région :** PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- ★ **Départements :** Var (92 %), Bouches-du-Rhône (8 %)
- ★ **Superficie :** 2169 ha
- ★ **Altitude minimale :** 330 m
- ★ **Altitude maximale :** 1142 m
- ★ **Région biogéographique :** Méditerranéenne

## VIE DU SITE

★ **Mise à jour des données :** 08/2005

★ **Vie du site :** Date de proposition comme SIC : 08/1998  
La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Pour en savoir plus, contacter la direction régionale de l'environnement (DIREN).

## DESCRIPTION DU SITE

Le caractère exceptionnel du site tient à la présence d'une hêtraie mature (41.1754), en situation de marginalité chorologique, préservée depuis des siècles et à l'existence de tous les coléoptères français cités à l'annexe II de la directive Habitats. Il abrite également une des stations les plus septentrionales de la Sabline de Provence.

Massif calcaire en situation littorale. Climat de type méditerranéen montagnard.

### Composition du site :

Forêts caducifoliées	39 %
Forêts mixtes	19 %
Forêts sempervirentes non résineuses	18 %
Pelouses sèches, Steppes	9 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5 %
Forêts de résineux	2 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %

## HABITATS NATURELS PRESENTS

	% couv.	SR <sup>(1)</sup>
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	20 %	C
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia)(*sites d'orchidées remarquables)	9 %	C

Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	3 %	C
Matorrals arborescents à Juniperus spp.	1 %	C
<b>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi*</b>	1 %	C
<b>Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea*</b>	1 %	C
<b>Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*</b>	1 %	C
Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	1 %	C
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1 %	C
Grottes non exploitées par le tourisme	1 %	C
Hêtraies calcicoles médio-européennes à Cephalanthero-Fagion	1 %	C
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	1 %	C
Forêts à Ilex aquifolium	1 %	B
Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	1 %	C
Bois méditerranéens à Taxus baccata*	1 %	B

#### ESPECES NATURELLES ET VEGETALES PRESENTES

<b>Invertébrés</b>		<b>PR<sup>(2)</sup></b>
<b>Barbot (Osmoderma eremita)*</b>		C
Damier de la Succise (Euphydryas aurinia)		D
<b>Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)*</b>		D
Ecrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes)		D
Grand capricorne (Cerambyx cerdo)		C
Laineuse du prunellier (Eriogaster catax)		D
Lucane cerf-volant (Lucanus cervus)		C
<b>Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)*</b>		C
Taupin violacé (Limoniscus violaceus)		C
<b>Mammifères</b>		<b>PR<sup>(2)</sup></b>
Barbastelle (Barbastella barbastellus)	Etape migratoire.	C
Grand Murin (Myotis myotis)	Etape migratoire.	C
Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrum-equinum)	Etape migratoire.	C
Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersi)	Etape migratoire.	C
Petit Murin (Myotis blythii)	Etape migratoire.	C
Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	Etape migratoire.	C
Vespertilion de Bechstein (Myotis bechsteini)	Reproduction. Etape migratoire.	C
<b>Plantes</b>		<b>PR<sup>(2)</sup></b>
Sabline de Provence (Arenaria provincialis)		B

## Poissons

Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)

Blageon (*Leuciscus souffia*)

PR<sup>(2)</sup>

C

C

*(1) Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).*

*(2) Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.*

**Habitats ou espèces prioritaires (en gras) : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.**

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 30 juin 2007. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.